

« me à protéger leurs intérêts civiques. Comme récompense pour tous ces bienfaits il fut nommé trois fois président de l'assemblée primaire, et, alternativement d'après le prescrit de la loi, des assemblées électtorales. Pendant les ans VI et VII il fut même désigné haut-juré de ces assemblées, et en l'an XII électeur départemental dans cinq cantons à la fois. »

Notons en passant qu'en 1801 il avait été nommé membre de la Société libre d'Agriculture des Arts et du Commerce de son département.

Dans son étude « Die Ackerbau-Kommission des Wälder-Departements » le Dr K. LESSEL*) mentionne l'activité déployée par le Président N. Pastoret au sein de cette société libre et nos Archives du Gouvernement**) détiennent d'assez nombreux actes desquels je me permets d'extraire certains passages pour illustrer non pas tellement la nature et le but poursuivis par cette louable société, mais plutôt l'état d'esprit, je dirais même d'euphorie, en lequel N. Pastoret en avait accepté la Présidence. Rappelons que le Préfet J. B. LACOSTE avait tout d'abord institué un Conseil d'Arts, d'Agriculture et de Commerce, pour ensuite provoquer l'installation d'une Société Libre d'Arts, d'Agriculture et de Commerce : Procès-verbal d'Installation de la Société, séance du 30 Messidor An 9 en laquelle N. Pastoret fut élu Vice-Président du Conseil d'Agriculture, d'Arts et du Commerce (le Préfet Lacoste en assumait la présidence) et Président de la Société Libre. Le citoyen J. B. HALLE, de Transinne près Wellin (1748—1824) fut à la même occasion investi des fonctions de secrétaire tant du Conseil que de la Société Libre. Dans une lettre adressée de Luxembourg au Ministère de l'Intérieur le 27 Thermidor An 9, le Président et son secrétaire informent le ministre de cette installation et la missive administrative se termine sur un véritable bouquet d'éloges à l'adresse de Napoléon Bonaparte :

« Soyez persuadé, Citoyen Ministre, que nous ferons tous nos efforts pour concourir à la Régénération commencée, Dites au Vainqueur de l'Italie, du Nil et de Maringo***), qu'il a répandu dans tous les Cœurs l'espoir du Bonheur, et que nous nous ferons un devoir de seconder les vues politiques par l'exemple des travaux et de la tranquillité.

Salut et Respect

N. Pastoret.

Halle membre secrétaire —>

Mais pratiquement l'activité de cette louable société ne semble guère avoir répondu aux espérances que permettait pareille concert de louanges, car le 9 février 1802 déjà cette institution ne compte plus sur 7 membres inscrits au début que 2 sociétaires à côté du président

*) Luxemburger Landwirtschaftlicher Genossenschafts-Kalender für das Jahr 1938, Impimerie Bourg-Bourger, pp 123—143.

**) Régime français, Agriculture, L. 12 : N^{os} 118 et 120.

***) Je reproduis l'orthographe.